

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Nickel-Safe Ice Machine Cleaner (4287)
# CAS	Mélange
Usage du produit	Nettoyant de dépôts calcaires
Fabricant	Nu-Calgon 2008 Altom Court St. Louis, MO 63146 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Description générale des risques	AVERTISSEMENT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU. CAUSE L'IRRITATION AUX YEUX. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Yeux	Peut causer une irritation grave ou des brûlures chimiques.
Peau	D'après des rapports de laboratoire, ce produit est non corrosif. Peut causer l'irritation de peau douce.
Inhalation	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acide phosphorique	7664-38-2	15 - 40
Acide citrique	77-92-9	1 - 5

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau froide pendant 15 minutes et en même temps retirer les vêtements et chaussures contaminés. Les jeter ou les laver bien avant de les réutiliser. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.

Conseils généraux

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique. Mousse. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de phosphore. Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter le contact avec les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Tenir le récipient bien fermé. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Se laver soigneusement après la manipulation.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Acide citrique	ACGIH-TLV MPT: 10 mg/m ³ OSHA-PEL MPT: 10 mg/m ³
Acide phosphorique	ACGIH-TLV MPT: 1 mg/m ³ LECT: 3 mg/m ³ OSHA-PEL MPT: 1 mg/m ³

Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Éviter l'inhalation des brouillards ou des vapeurs. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
Couleur	vert
Forme	Liquide.
Odeur	Faible chimique
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	< 1
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	-18 °C (-0.40 °F)
Point d'ébullition	> 93 °C (> 199.40 °F)
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	Aucune
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	1.19
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H ₂ O)	Complète
COV (Poids %)	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Réagit vigoureusement avec des matières alcalines. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents de réduction.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Des bases. Agents de réduction.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de phosphore. Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acide citrique	Pas disponible
Acide phosphorique	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acide citrique	5040 mg/kg souris; 3000 mg/kg rat
Acide phosphorique	1530 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Peut causer une irritation grave ou des brûlures chimiques.
Peau	D'après des rapports de laboratoire, ce produit est non corrosif. Peut causer l'irritation de peau douce.
Inhalation	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets chroniques

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Mutagénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Nom des produits

Pas disponible

toxicologiquement synergiques

12. Données écologiques

Écotoxicité Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

Acide citrique	77-92-9	96 Hr LC50 <i>Lepomis macrochirus</i> : 1516 mg/L [static]
Acide phosphorique	7664-38-2	96 Hr LC50 <i>Gambusia affinis</i> : 3 - 3.5 mg/L

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

Acide citrique	77-92-9	72 Hr EC50 <i>Daphnia magna</i> : 120 mg/L
Acide phosphorique	7664-38-2	12 Hr EC50 <i>Daphnia magna</i> : 4.6 mg/L

Persistance et dégradabilité Pas disponible

Bioaccumulation /accumulation Pas disponible

Mobilité dans l'environnement Pas disponible

Effets sur l'environnement Pas disponible

Toxicité aquatique Pas disponible

Coefficient de partage Pas disponible

Information sur l'évolution des produits chimiques Pas disponible

Autres effets adverses Pas disponible

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acide citrique	77-92-9	1 %
Acide phosphorique	7664-38-2	1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D-Division 2B

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Acide phosphorique 7664-38-2 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Acide phosphorique 7664-38-2 Présent

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Acide phosphorique: 5000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Risque d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Acide phosphorique 7664-38-2 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Acide phosphorique 7664-38-2 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Acide phosphorique 7664-38-2 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Acide phosphorique 7664-38-2 Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Acide phosphorique 7664-38-2 sn 1516

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Acide phosphorique 7664-38-2 5000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Acide phosphorique 7664-38-2 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Acide phosphorique 7664-38-2 Toxique; Inflammable

Nom du stock

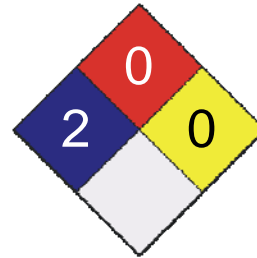
Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 2
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

01-Juin-2011

Date en vigueur

01-Août-2011

Date d'expiration

01-Août-2014

Préparé par

Nu-Calgon Service Technique (314) 469-7000

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.